



PROGRAMME DES SUBVENTIONS DU PROJET « Kafaat Liljamia »

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

ACTIONS VISANT LA FORMATION ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE, L'INCLUSION SOCIALE ET L'AUTO-EMPLOI DES JEUNES EN SITUATION VULNERABLE DANS LA REGION DE L'ORIENTAL

QUESTIONS / REPONSES N°1

18 Janvier 2019

Question N°1 : Puis je candidater si je ne dispose que d'une représentation / antenne dans la région ?

Réponse : Oui, mais cette présence doit avoir été enregistrée et officielle depuis plus d'un an. Dans le cas contraire, il conviendrait de vous associer avec un porteur de projet local. Cependant, dans tous les cas, le porteur de projet local sera l'interlocuteur de l'AECID et percevra les fonds du projet sur le compte bancaire spécialement ouvert par cette lui.

Question N°2 : Les associations internationales peuvent-elles postuler ?

Réponse : Oui, dès lors qu'elles disposent d'un enregistrement de leur activité sur le sol marocain, dans la région de référence (Tanger Tétouan Al Hoceïma ou Orientale) et en respectant l'antériorité de une année. En revanche, l'assemblée devra être composée par un nombre plus élevé des marocains que d'étrangers, selon les règles des associations marocaines.

Question N°3 : Faut-il obligatoirement proposer des formations en lien avec les métiers mentionnés dans les Termes de Référence ?

Réponse : Les projets proposés devront être alignés avec les politiques régionales de développement et de promotion de l'emploi de la région concernée. Kafaat Liljamia a souhaité prioriser quelques secteurs porteurs d'après une consultation avec les acteurs publics et privés régionaux, mais d'autres secteurs sont possibles, dès lors qu'ils sont alignés avec les priorités régionales. Dans ce cas, en dehors des filières mentionnées, le caractère prioritaire devra être justifié.

